



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONLET
DU 21 MARS 2026

Reçu à la préfecture
de la Haute-Loire le

23 MARS 2026

Convocation du 17 mars 2026 par M. Philippe RITTER, maire

Etaient présents : Mmes et MM. Gérard CHAPELLE, Caroline DUBOIS, Stéphanie LIS, Anthony MEYSSONNIER, David MONATTE, Arthur PALMIERI, Claudine RICOUX, Philippe RITTER et David SAINTENAC

Etait excusée : Mme Eliane CHESSA, ayant donné pouvoir à M. Arthur PALMIERI

Secrétaire de séance : Mme Stéphanie LIS a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance

Nombre de conseillers en exercice : 10

Nombre de conseillers présents : 9

Nombre de conseillers votants : 10

Nombre de pouvoirs : 1

DELIBERATION 2026-11 – ELECTIONS DES ADJOINTS

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.2122-7-2 et suivants ;

Vu la délibération n° 2026-12 du 17 mars 2026 fixant à deux le nombre d'adjoints ;

Considérant que si, après deux tours de scrutin, aucune liste d'adjoints n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3ème tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

1er tour de scrutin

Nombre de bulletins : 10

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 1

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 9

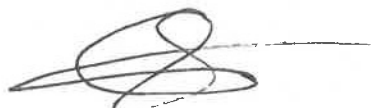
Majorité absolue : 6

La liste d'adjoints composée par M. Arthur PALMIERI a obtenu 9 (neuf) voix

La liste d'adjoints respectivement composée par M. Gérard CHAPELLE et Mme Stéphanie LIS ayant obtenue la majorité absolue, M. Gérard CHAPELLE est proclamé premier adjoint et Mme Stéphanie LIS est proclamée deuxième adjointe.

Fait et délibéré à Monlet, le 21 mars 2026

le Secrétaire de séance,



Stéphanie LIS

le Maire



Arthur PALMIERI